

Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires Rapport d'étape 2023-2024

Volet 1 – Aide financière aux activités de halte-garderie communautaires

Volet 2 – Soutien ponctuel aux activités de halte-garderie communautaires à horaires atypiques

Renseignements généraux

Le **Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires** (Programme) est destiné aux organismes communautaires qui offrent aux familles des activités de halte-garderie communautaires (HGC) en assurant la présence et le maintien d'une ressource affectée à ces activités.

- Par le biais du **volet 1** du Programme, le financement est accordé sur une base triennale afin de favoriser la stabilité financière des organismes et de leur offrir une plus grande marge de manœuvre dans la planification de leurs activités régulières de HGC.
- Dans le cadre du **volet 2**, le soutien financier est ponctuel et non récurrent. Il est octroyé sur la base d'une convention annuelle ou pluriannuelle ne pouvant excéder deux ans et vise à favoriser le développement de l'offre d'activités de HGC à horaires atypiques (du lundi au vendredi avant 7 h et à compter de 18 h, ainsi que les samedis et dimanches) afin de faciliter la conciliation famille-travail-études des parents ayant des horaires atypiques.

Ce rapport d'étape vise les organismes communautaires qui doivent faire état des activités de HGC offertes entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2023 dans le cadre du volet 1 et du volet 2, le cas échéant.

L'organisme qui souhaite recevoir le deuxième versement de la subvention prévue pour 2023-2024 doit **retourner ce formulaire** dûment rempli et signé au ministère de la Famille (Ministère) **au plus tard le 30 octobre 2023** par courriel, à l'intention de la Direction de l'opération des programmes, à l'adresse suivante : programmes.famille@mfa.gouv.qc.ca.

Les organismes qui reçoivent un soutien financier dans le cadre des volets 1 et 2 n'auront qu'un seul formulaire à remplir.

Pour toute demande d'information, veuillez vous adresser au Centre des relations avec la clientèle du Ministère au 1 855 336-8568.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels que vous transmettez au Ministère de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels.

Section 1 - Renseignements sur l'organisme

Nom de la personne morale tel qu'il est inscrit au Registraire des entreprises (REQ)				Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
Nom de l'organisme (si différent de celui inscrit au REQ)					
Adresse de la personne morale					
Numéro d'immeuble	Rue, avenue, boulevard	Bureau, appartement	Ville, municipalité	Province	Code postal
				Québec	
Numéro de téléphone		Poste	Adresse courriel		
Site Internet					
Nom de la présidente ou du président du conseil d'administration					
Titre de civilité ☐ M ^{me} ☐ M ^r .	Prénom		Nom		
Courriel					
Nom de la personne autorisée à remplir ce formulaire					
Si le mandataire du projet n'est plus le même que celui indiqué dans la résolution transmise initialement, veuillez fournir une nouvelle résolution pour nous informer du nom du nouveau mandataire.					
Titre de civilité ☐ M ^{me} ☐ M ^r .	Prénom		Nom		
Courriel			Titre ou fonction		

Section 2 – État de l'offre d'activités régulières de HGC du 1^{er} avril au 30 septembre 2023 – volet 1 du Programme

L'organisme doit indiquer le nombre de semaines et le nombre moyen d'heures pendant lesquelles des activités régulières de HGC ont été offertes entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2023. (Remplir les cases A et B plus bas. La case C se remplit automatiquement.)

A - Nombre de semaines :

B - Nombre moyen d'heures d'activités de HGC par semaine :

C - Nombre total d'heures d'activités de HGC offertes entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2023 : **A X B =**

Section 3 – État de l'offre d'activités de HGC à horaires atypiques du 1^{er} avril au 30 septembre 2023 – volet 2 du Programme

L'organisme doit indiquer le nombre de semaines et le nombre moyen d'heures pendant lesquelles des activités de HGC à horaires atypiques ont été offertes entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2023, le cas échéant. (Remplir les cases D et E plus bas. La case F se remplit automatiquement.)

D - Nombre de semaines :

E - Nombre moyen d'heures d'activités de HGC à horaire atypique par semaine :

F - Nombre total d'heures d'activités de HGC à horaires atypiques offertes entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2023 : **D X E =**

Section 4 – Déclaration de l'organisme

☐ J'atteste que les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Signature de la personne autorisée à signer pour l'organisme

Date (AAAA-MM-JJ)

Section 5 – Conformité du rapport d'étape Recommandation de procéder au deuxième versement de la subvention (réservé au Ministère)

Conformité du rapport d'étape

Nom de la personne qui a vérifié la recevabilité du rapport

Rapport recevable

☐ Oui ☐ Non

Date du traitement (AAAA-MM-JJ)

Nom de la personne qui a recommandé de procéder au deuxième versement

Recommandation de procéder
au deuxième versement

☐ Oui ☐ Non

Date du traitement (AAAA-MM-JJ)

Commentaires